



Serment de Jumelage entre les deux villes Carthage & Aix-en-Provence

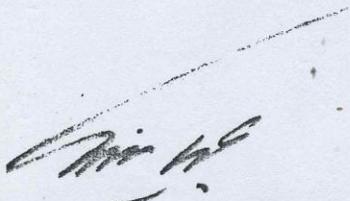
Nous, Taïeb SAHBANI, Maire de la Ville de CARTHAGE,
et Jean-François PICHERAL, Maire de la Ville d'AIX-EN-PROVENCE :

- Considérant les liens historiques et amicaux qui existent déjà entre leurs communautés respectives ;
- Désirant renforcer ces liens culturels par l'établissement de relations permanentes et par des actions communes ;

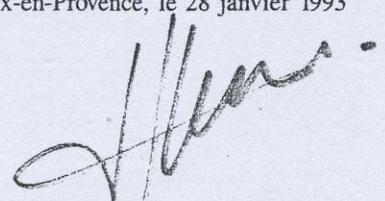
s'engagent à promouvoir et favoriser des échanges et des projets communs notamment dans les domaines suivants :

- Gestion Communale, en procédant à des échanges de savoir faire et d'expérience dans les domaines de l'administration et de la gestion urbaine
 - Culture et Jeunesse
 - Archéologie et Patrimoine
 - Echanges Economiques et Universitaires
- Déclarent donc solennellement dans ce but, le jumelage des villes de CARTHAGE et d'AIX-EN-PROVENCE.

Aix-en-Provence, le 28 janvier 1993



Taïeb SAHBANI



Jean-François PICHERAL